

MESSAGE

cm
CAMBLANES
ET MEYNAC

LE MAGAZINE DE LA COMMUNE DE CAMBLANES ET MEYNAC - OCTOBRE 2022 - NUMÉRO 84

DOSSIER

Sécurité, tranquillité,
transition écologique

INTERVIEW

Thierry Chièze,
40 ans de carrière dans la
sécurité et la protection

TRAVAUX

Programme des travaux
en cours et à venir

JOURNÉE DU PATRIMOINE
CAMBLANES ET MEYNAC
S'EMBELLIT

Montage du kiosque d'information le 17 septembre,
lors des Journées du Patrimoine.



Portfolio

Retour en images sur les temps forts du dernier trimestre.



■ Du monde et de la très bonne musique, le 11 juin dernier, lors de la 12^{ème} édition du festival Jazz360 à Camblanes et Meynac. Les deux formations "Callagan Quartet" et "Crawfish Wallet" ont rassemblé un public amateur de jazz et de groove.



■ Dimanche 26 juin, c'était le grand retour du vide-greniers organisé par le Foyer d'Éducation Populaire Camblanais dans le centre bourg. Plus de 150 exposants, un public nombreux et de bonnes affaires, le tout dans une excellente ambiance !



■ Récital à l'église Sainte-Eulalie, le 9 juillet, dans le cadre du festival "Les Lyriques". Autour d'artistes de renommée internationale : mezzo-soprano, baryton, ténor, le public a pu découvrir et apprécier un art lyrique parfois méconnu.



■ Toujours solidaire ! Camblanes et Meynac, en collaboration avec l'ensemble des communes du canton de Créon, s'est mobilisée tout cet été pour les Sapeurs-Pompiers au front des terribles incendies en Gironde. La mairie a livré plusieurs centaines de bouteilles d'eau au centre de secours de la Benauge. Merci à tous les habitants donateurs.



■ Forum des associations et des acteurs économiques le 3 septembre. Encore une fois, ce rendez-vous annuel est venu marquer la rentrée. Les visiteurs ont pu rencontrer les représentants des nombreuses associations locales ainsi que certaines forces vives économiques.



■ Journée du Patrimoine, le samedi 17 septembre. La mairie de Camblanes et Meynac, l'association Sainte-Eulalie de sauvegarde du patrimoine culturel de la commune et l'association Artemuse ont organisé plusieurs animations (concert ci-dessus) pour célébrer le patrimoine local, avec en point d'orgue, la pose du kiosque en bois marquant le départ des randonnées du circuit des 11 clochers (cf. page 10).

2

sommaire

MESSAGE - OCTOBRE 2022 - N° 84

■ PORTFOLIO.....	2
<i>Les événements de l'automne.</i>	
■ ÉDITORIAL.....	3
<i>Votre maire s'exprime.</i>	
■ DOSSIER.....	4-5-6
<i>Sécurité, tranquillité publique et transition écologique, Camblanes et Meynac s'engage.</i>	
■ PAROLE D'ÉLU.....	7
<i>Thierry Chièze.</i>	
■ TRAVAUX.....	8
<i>Le point sur les chantiers dans la commune.</i>	

■ ÉCONOMIE LOCALE.....	9
<i>Focus sur le business club Entre-deux-Mers.</i>	
■ AU FIL DE L'INFO.....	10-11
<i>Les informations municipales / L'action sociale.</i>	
■ À L'AFFICHE.....	12
<i>Zoom sur les animations culturelles.</i>	
■ ASSOCIATIONS.....	13-14-15
<i>L'actualité des acteurs associatifs.</i>	
■ AGENDA / MÉDIATHÈQUE.....	16
<i>Les dates du trimestre à ne pas manquer. Animations, expositions et rencontres de la médiathèque.</i>	

Magazine imprimé sur papier 100% recyclé.



Directeur de la publication : Jean-Philippe Guillemot • Commission communication : Alain Monget, Marie-Line Micheau-Héraud, Sylvette Moufflet, Marie-Ange Rey, Pierre-Edouard Campos, Benoît Perret • Conception, rédaction, photos : Cyril Kerforn, Agence Sapiens • Création graphique : Cyril Kerforn, Agence Sapiens • Impression : Korus • Document édité à 1 600 exemplaires • Contact : mairie de Camblanes et Meynac • Tél : 05.57.97.16.90 •



sommaire



Chères et chers Camblanais et Meynacais,

Il est indéniable que nous traversons une période inédite, complexe et délicate. Les années Covid, (toujours en cours), la guerre en Ukraine avec l'ensemble de ses conséquences directes ou indirectes, la hausse du prix des matières premières et des fluides indispensables à notre quotidien, puis la sécheresse de l'été et les feux de forêt dévastateurs, nous sommes tous conscients des efforts collectifs qui nous attendent dans les mois à venir.

Chauffer moins, économiser l'eau et l'électricité, trier plus et mieux nos déchets, mais aussi modifier nos comportements en étant davantage à l'écoute des autres et respecter les règles simples de vie ayant pour objectif un meilleur avenir commun. Force est de constater que c'est bien notre avenir et celui de nos enfants qui est en train de se jouer.

La réunion publique du 22 septembre, en collaboration et en présence de la Gendarmerie autour des nouveaux enjeux environnementaux et de sécurité, initiée par les commissions municipales a connu un réel succès, avec la présentation de deux sujets importants pour notre commune : l'extinction de l'éclairage public en cœur de nuit et la mise en place de la démarche "participation citoyenne". Vous trouverez dans ce "MESSAGE" le détail de ces décisions municipales.

De nombreux travaux de confort et de sécurité ont été réalisés cette année, avec en point d'orgue, la montée de la route du Bourg (entre le rond-point des Premières Côtes et l'église) avec la création d'un trottoir aux normes très attendu notamment par les riverains. Il s'agit de la première phase du réaménagement du centre bourg qui se poursuivra dans les prochaines années.

Le chantier du nouveau quartier de Garnouilleau vient de débiter avec la construction de la résidence seniors qui sortira de terre prochainement. Ce projet structurant va transformer la commune, c'est pour cela que nous serons particulièrement attentifs au suivi de ces travaux.

Une nouvelle année scolaire vient de démarrer avec 355 élèves répartis entre nos écoles maternelle et élémentaire et une équipe éducative qui a accueilli de nouvelles enseignantes. Le travail des élus et des équipes techniques cet été est à souligner, car il a permis que tout soit en place et en bon ordre de marche, pour offrir aux enfants un accueil toujours très qualitatif.

Bien sûr la vie locale bat son plein, nous avons pu le constater une nouvelle fois lors du forum de rentrée ; un lieu de rencontre, d'échange et de convivialité incontournable entre les habitants et les acteurs de la vie associative et économique de la commune.

Après le succès du vide-greniers du début de l'été, nous allons retrouver « la Belle Brocante » en novembre et bien sûr des concerts et spectacles très attendus. Nous vous attendons nombreux pour ces rendez-vous de grande qualité. Je n'oublierai pas les traditionnelles Bourses aux vêtements et aux jouets qui obtiennent chaque année un vif succès avec un grand merci aux équipes organisatrices.

Bref, sachons nous retrouver pour passer de formidables moments de plaisirs, pour les petits comme pour les grands, de partage, d'amitiés et d'émotions.

Nous venons de recevoir pendant quatre jours nos amis allemands de Nussdorf, avec un programme dense. Nous vous proposerons un retour sur ces moments forts dans le prochain numéro de Message.

Je vous souhaite un bel automne et vous donne rendez-vous sur l'ensemble de nos manifestations.

A très bientôt.

Jean-Philippe Guillemot
Maire de Camblanes et Meynac
Vice-Président de la Communauté de
communes des Portes de l'Entre-deux-Mers.

« En matière d'économie d'énergie et de transition écologique, c'est notre avenir qui se joue et celui de nos enfants »

SÉCURITÉ, TRANQUILLITÉ, TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, CAMBLANES ET MEYNAC S'ENGAGE!

LE CONSEIL MUNICIPAL A ENGAGÉ PLUSIEURS MESURES AFIN DE GARANTIR AU MIEUX, LA SÉCURITÉ ET LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE DES CAMBLANAIS ET MEYNACAIS, MAIS AUSSI DES ACTIONS IMPORTANTES EN FAVEUR DE LA MAÎTRISE DE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE ET DE SES NUISANCES LUMINEUSES. DES CHOIX FORTS, ASSUMÉS PAR LE MAIRE ET SON ÉQUIPE LORS DE LA RÉUNION PUBLIQUE DU JEUDI 22 SEPTEMBRE.



Jean-Philippe GUILLEMOT

Maire de Camblanes et Meynac

« Bien que Camblanes et Meynac soit encore une commune préservée, nos actions permettent de maintenir la protection des biens et des personnes. Nous mettons en place des moyens actifs, comme les caméras, mais nous voulons aussi créer du lien social et du dialogue. C'est ce que nous vous proposons avec la participation citoyenne. »

« **L**a feuille de route est claire : la commune doit lutter contre les incivilités et la petite délinquance, tout en conservant son cadre de vie et son caractère qui font le bonheur des Camblanais et Meynacais.

Les habitants souhaitent un environnement où règnent la paix, la sécurité et la tranquillité, que ce soit sur les routes ou vis-à-vis des incivilités. Tout en agissant dans un cadre budgétaire contraint, nous avons fait, ces dernières années, des efforts conséquents en matière d'aménagements sécuritaires sur la voirie, notamment les voies douces et la réfection d'axes dégradés. Nous travaillons avec la gendarmerie pour que les routes de notre village soient plus sûres.

En parallèle, nous nous sommes engagés sur trois axes de travail :

- l'installation de caméras de vidéoprotection en deux phases sur l'ensemble du territoire camblanais et meynacais dont nous mesurons déjà l'efficacité ;
- la mise en œuvre de la participation citoyenne, avec des référents dans les quartiers, en lien avec la gendarmerie ;
- l'extinction de l'éclairage nocturne favorisant la biodiversité, sans aggraver les actes de délinquance et d'incivilité de proximité.

Je remercie les élus des commissions qui ont porté ces divers chantiers et qui ont mis en place les modalités de fonctionnement. En voici les détails... » ■



RENFORCER LE DISPOSITIF DE VIDÉOPROTECTION

Après l'installation des premières caméras de vidéoprotection dans plusieurs lieux stratégiques de l'espace public (mairie, bourg, abords des écoles, espace de Guerlande), la 2^{ème} phase va être lancée.

Comme annoncé précédemment, celle-ci va concerner les entrées de Camblanes et Meynac, notamment la partie Est de la commune, sur les carrefours en direction de Créon, ainsi qu'à l'église de Meynac. Cette deuxième étape dans la mise en place du réseau de vidéoprotection est prévue en 2023 pour un budget d'environ 40 000 €.

« Le projet est resté en attente afin de boucler le volet financier. Nous déplorons, en effet, une nouvelle fois l'absence du soutien financier de l'État sur ce sujet, contrairement à ce qui nous avait été annoncé. Ce qui évidemment freine l'installation de nouvelles caméras » commente Jean-Philippe Guillemot. ■



METTRE EN OEUVRE LA PARTICIPATION CITOYENNE

Dans le cadre de son action en matière de sûreté publique, la commune souhaite rendre acteurs les habitants de Camblanes et Meynac. Cette volonté est traduite par la mise en place de la participation citoyenne.

Que se cache-t-il derrière ces deux mots ? Tout simplement une démarche collective qui vise à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier et à les associer à la protection de leur environnement. Concrètement, le dispositif encourage la population à adopter une attitude solidaire et vigilante ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait suspect ou particulier.

« C'est un engagement politique, une démarche citoyenne, en collaboration avec la gendarmerie locale, qui va permettre de tisser des liens entre les habitants, mais aussi de créer une forme de solidarité dans les quartiers » commente Thierry Chièze, conseiller municipal en charge du dossier avec son collègue Hubert Daron.

LIEN SOCIAL, RÉACTIVITÉ, SOLIDARITÉ

Dans un premier temps, les élus municipaux tiendront le rôle de référent dans chaque quartier de la commune, avant que d'autres habitants ne s'intègrent au projet.

Les objectifs du dispositif sont multiples :

- établir un lien régulier entre les habitants d'un quartier, les élus et les représentants des forces de l'ordre ;
- accroître la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance ;
- renforcer la tranquillité publique au cœur des quartiers et des foyers, ou encore générer des solidarités de voisinage. ■



En finir avec le gaspillage énergétique...

ÉTEINDRE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC LA NUIT



ÉTEINDRE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC LA NUIT A PLUSIEURS AVANTAGES : DIMINUER LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE EN PRÉSERVANT LES RESSOURCES, PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ, ENGENDRER DES ÉCONOMIES BUDGÉTAIRES NON NÉGLIGEABLES EN CETTE PÉRIODE ET CE, SANS CONSÉQUENCE SUR LA SÉCURITÉ. EXPLICATIONS...

Si cette rentrée 2022 est marquée par la hausse notable des coûts de l'énergie en lien avec les événements géopolitiques et économiques, la commune de Camblanes et Meynac n'a pas attendu pour travailler sur le sujet. **Ainsi, le 4 juillet dernier, le Conseil municipal a voté une délibération en faveur de l'extinction nocturne de l'éclairage public, entre minuit et 5h30.**

RÉDUIRE LA CONSOMMATION ET LE BUDGET ÉNERGIE

La commission Environnement menée par Marie-Line Micheau-Héraud, adjointe au maire, a analysé l'impact du fonctionnement et des activités de la commune sur l'environnement. Le groupe de travail "bilan carbone" a notamment été créé (cf. MESSAGE n°79 Février 2021) afin de connaître, maîtriser et réduire la consommation d'énergie municipale. C'est dans cette réflexion globale que l'extinction de l'éclairage public intervient. « *En 2021, les dépenses en électricité pour l'éclairage public municipal s'élevaient à 32 000 € pour 200 000 kWh consommés. Soit 30 % du budget énergie de la commune !* » commente Éric Boularand, conseiller municipal, référent énergies avec Dominique Hannoy. L'extinction de l'éclairage public plus de 5 heures chaque nuit, permettrait à la commune d'économiser près de **12 000 € par an**. « *Ces estimations seront bientôt revues à la hausse avec les prix de l'électricité et du gaz qui vont augmenter* » précise Marie-Line Micheau-Héraud.

PAS DE CONSÉQUENCE SUR LA SÉCURITÉ

Au niveau national, les données de la gendarmerie et des compagnies d'assurance sur les liens entre sécurité et éclairage public sont parlantes :

- 80% des cambriolages ont lieu le jour,
- 55% des cambriolages sont commis entre 14h00 et 17h00,
- 99% des délits et méfaits nocturnes ont lieu dans des rues

Sous-groupe "bilan carbone" de la commission environnement :

Marie-Line Micheau Héraud, Philippe Caïs, Éric Boularand, Dominique Hannoy, Pierre-Édouard Campos, Sylvie Perrin, Thierry Chièze.

parfaitement éclairées.

L'extinction de l'éclairage public n'aurait donc pas de conséquence sur la sécurité et aurait même tendance à réduire les incivilités (attroupement). Ainsi, la municipalité limitera les consommations en énergie sans compromettre les objectifs de sécurité publique.

Le 22 septembre dernier une réunion publique a eu lieu sur ce sujet en présence du commandant Moulin de la compagnie de Bouliac et du major Boudard, commandant de la brigade de la gendarmerie de Latresne.

Ainsi, depuis le 1^{er} octobre, l'éclairage public est éteint entre minuit et 5h30. Un horaire choisi afin de conserver des voies éclairées lors du passage des premiers transports en commun sur la commune à partir de 6h00.

Seul le secteur de la D10 et le début de la montée du bourg, très accidentogène, restent allumés ainsi que quelques points dont les commandes restent à moderniser.

En parallèle, la commune continue d'investir dans des lampes LED pour les candélabres, afin de disposer d'un système d'éclairage plus économique et vertueux.

PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ ET NOTRE SANTÉ

L'extinction de l'éclairage public la nuit, a également un impact sur la préservation de la biodiversité.

Pour rappel, 50% des espèces (oiseaux, chauves-souris, insectes), vivent la nuit et sont donc affectées par le sur-éclairage des villes et des campagnes. La lumière artificielle a un effet d'attraction sur certains insectes, ce qui peut freiner leur reproduction et impacter toute la chaîne alimentaire qui en dépend.

Les études réalisées au cours des 30 dernières années ont montré que la présence de lumière artificielle est capable de modifier nos rythmes biologiques. Cette pollution lumineuse était déjà dénoncée dans les années 1970 par les astronomes qui ne pouvaient plus observer les étoiles. Éteindre les lumières la nuit est peut-être l'occasion de rallumer le ciel de Camblanes et Meynac. ■

THIERRY CHIÈZE

40 ans de carrière dans la sécurité et la protection

AVEC THIERRY CHIÈZE, CAMBLANES ET MEYNAC PEUT COMPTER SUR UN ÉLU D'EXPÉRIENCE POUR OEUVRER À LA SÉCURITÉ DES PERSONNES ET DES BIENS. AUX CÔTÉS DU MAIRE, L'ANCIEN MILITAIRE ET INGÉNIEUR PRINCIPAL AU SDIS, DÉVELOPPE DES ACTIONS SIMPLES ET EFFICACES POUR LE VIVRE ENSEMBLE.



Dans un précédent numéro de MESSAGE, vous annonciez l'installation des caméras de vidéoprotection à Camblanes et Meynac, où en est-on aujourd'hui ?

Une première phase a été réalisée avec l'installation de caméras dans le bourg afin de protéger les espaces et les bâtiments publics. Aujourd'hui, nous entamons une deuxième étape avec de nouvelles caméras, qui nous permettront de maîtriser les entrées et les sorties du village.

Les caméras sont-elles efficaces ?

Elles sont utiles et nous permettent de limiter la délinquance et les actes d'incivilités. À Guerlande, par exemple, qui était une zone sensible, l'agitation nocturne a été réduite et plus globalement, les habitants nous font remonter la baisse des incivilités du quotidien. Les caméras nous permettent de diminuer les faits de délinquance. La gendarmerie nous sollicite et utilise les images pour identifier les véhicules afin de retrouver les auteurs des actes de malveillance et de vols.

Comment analysez-vous la sécurité à Camblanes et Meynac ?

Notre objectif est de conserver un environnement apaisé dans lequel la population peut vivre sereinement. Voilà pourquoi nous développons avec l'équipe municipale des actions

telles que l'installation des caméras, la convention de participation avec la gendarmerie, l'extinction nocturne de l'éclairage public ou encore la participation citoyenne, un dispositif qui a fait ses preuves dans les communes où il est en vigueur. Ces deux derniers outils vont venir renforcer un travail de fond engagé par notre équipe.

« Ensemble, il faut essayer de gommer les petites incivilités »

Au-delà, il faut que nous développons une culture de la solidarité et de la bienveillance au sein de la commune, entre habitants. Malgré tous nos outils de communication, nous nous apercevons que les gens se parlent peu. Ils connaissent leurs voisins immédiats selon la hauteur de la haie, mais ça s'arrête là. En-dehors de l'école et des associations, le lien social manque. Certains habitants sont absents du regard des autres. Il faut essayer de développer les relations entre voisins.

Pouvez-vous nous en dire plus sur la participation citoyenne ?

Cette démarche va permettre de répondre à ces préoccupations. Il s'agit d'un dispositif animé par la mairie, en lien avec la gendarmerie, avec des référents de quartiers clairement

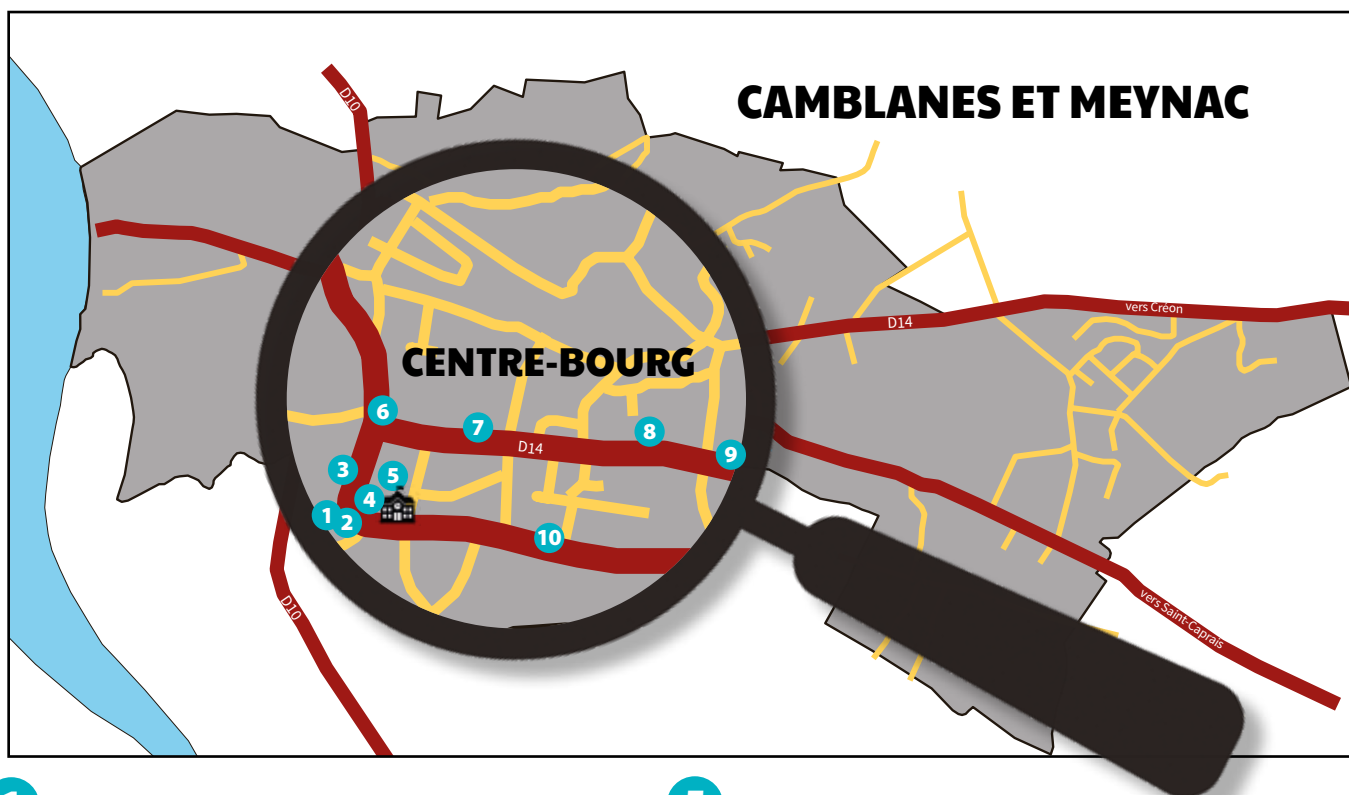
identifiés. C'est un fonctionnement différent de "Voisins Vigilants" qui est une structure privée. Il y aura deux élus responsables du réseau : Hubert Daron et moi-même. Notre rôle sera de faire l'interface entre la gendarmerie et les référents de quartiers. Dans un premier temps, les conseillers municipaux vont jouer ce rôle, puis nous ferons appel aux volontaires. La réunion publique sur la sécurité du 22 septembre, nous a permis de présenter ce dispositif. Évidemment, ce sont les Camblanais et les Meynacais qui en feront la réussite.

D'où vous vient ce souci de la sécurité de vos concitoyens ?

J'ai fait une grande partie de ma carrière au service des autres. D'abord dans l'armée, pendant 23 ans, puis au Service Départemental d'Incendie et de Secours. Je suis passé par l'École Militaire Interarmes dont la devise est "Le travail pour loi, l'honneur comme guide". Elle forme des officiers destinés à encadrer les unités opérationnelles de l'Armée de Terre, puis à assumer des responsabilités croissantes d'encadrement. Mon père, lui-même, était gendarme à Bouliac, je connais donc bien le secteur et cette commune dans laquelle je vis depuis 2004. Mon souhait est de développer à Camblanes et Meynac, une culture du vivre ensemble où nous sommes tous acteurs de la sécurité. ■



PROGRAMME DES TRAVAUX 2022-2023



8

1

Mur de soutènement de l'église

Travaux de renforcement et sécurisation du mur, chemin de la Chausse, réalisés par l'entreprise RMC Concept : pose de deux tirants de plus de 20 mètres, agrafes sur des fissures, trous d'évacuation d'eau.



2

Église Sainte-Eulalie

Fin août, l'entreprise ACEVEDO a nettoyé, à plus de 30 mètres de haut, les pousses de végétation qui s'intercalaient entre les joints sur le toit de l'église. Un traitement a été appliqué pour éviter la repousse.



3

Route du Bourg

Les travaux route du Bourg sont quasiment terminés. Après les travaux d'éclairage public et le chantier d'assainissement, la commune a entrepris une réfection complète de la chaussée, des trottoirs (avec agrandissement et mise aux normes PMR d'un côté), création de places de stationnement et de bandes végétalisées. Ce chantier a été mené avec le soutien financier du Département. La commune remercie la population et les commerces de leur compréhension durant cette période de travaux.



4

La Poste

Réfection d'une partie de la toiture du bâtiment de La Poste, qui appartient à la mairie (non-visible depuis la route).

5

École maternelle et restaurant scolaire

École maternelle : peinture dans 2 classes, dortoir + nouveau frigo dans le coin cuisine. Restaurant scolaire : nouveau four (photo ci-contre), nouveau double congélateur.



6

Arrêts de bus

Déplacement des arrêts de bus sur la route des Cités. Travaux pris en charge par la Région et maîtrise d'oeuvre assurée par le Département.

7

Résidence seniors

Début des travaux : création de la future entrée, terrassement, pose des réseaux, structure de la chaussée.



8

Lotissement Clos Labory (à venir)

Une 1^{ère} phase de travaux (voirie, réseaux) a été réalisée. Une deuxième phase concernera les trottoirs et le revêtement.

9

Voie douce (à venir)

Une 1^{ère} phase de travaux (voirie, réseaux) a été réalisée. Une deuxième phase permettra de terminer les trottoirs et le revêtement.



10

Signalétique (en cours)

Reprise des marquages au sol dans la commune. Les marquages ont été faits en résine et non en peinture. La résine a une meilleure tenue dans le temps.



ÉCHANGER POUR MIEUX ENTREPRENDRE

SOPHIE LABAT ET EVA-CAROLINE CHAPEAU SONT MEMBRES DE L'ENTRE 2 MERS BUSINESS CLUB. ELLES NOUS RACONTENT TOUS LES AVANTAGES DE CETTE ASSOCIATION QUI CONSTITUE UN RÉSEAU D'ENTREPRENEURS LOCAUX DE CONFIANCE, LE TOUT DANS UNE AMBIANCE BIENVEILLANTE ET CHALEUREUSE.



Créé en 2020, l'Entre 2 Mers Business Club est un club d'entrepreneurs basé à Camblanes et Meynac. Il permet à ses membres de partager leurs expériences et savoir-faire afin de faire mutuellement grandir leurs activités. Ce réseau, composé de professionnels installés dans l'Entre-deux-Mers, participe au dynamisme du tissu économique local.

LA FORCE DU COLLECTIF

Depuis deux ans, le club accueille régulièrement de nouveaux membres. Actuellement, ce sont 27 professionnels issus de tout type de secteurs d'activité qui se réunissent afin de faire fructifier leur business, mais pas seulement.

« En tant qu'indépendants, nous travaillons souvent seuls. Nous sommes une opportunité pour chacun d'échanger sur nos problématiques d'entrepreneurs avec les autres membres qui deviennent de véritables partenaires » explique Sophie Labat, la présidente du groupe.

UNE VRAIE COHÉSION D'ÉQUIPE

Tous les vendredis matin autour d'un petit-déjeuner et une fois par mois lors d'afterworks, les membres du club se réunissent. Chacun parle de son activité comme il le souhaite. Ces présentations permettent de comprendre



Réunion du club des entrepreneurs à la Maison du Fleuve (photo : Anne Lanta).

précisément les spécificités de chaque professionnel afin de mieux se recommander. « Il y a une vraie cohésion qui va plus loin que le business » raconte Eva-Caroline Chapeau, membre du club.

Artisans, indépendants, chefs d'entreprise, n'hésitez pas à les rejoindre, ce sera l'occasion de développer votre activité et votre réseau !

Contact : www.e2mbusinessclub.fr
06.64.68.82.66 ■

IL Y A DE L'ÉLECTRICITÉ DANS L'AIR



Pierre Duvinage est un électricien installé à Camblanes et Meynac depuis 12 ans. Il vient de créer son entreprise « E.P.S. - Électricité Pierre Services » et intervient sur tout le territoire de l'Entre-deux-Mers ainsi que sur la CUB. Avec sérieux et professionnalisme, Pierre souhaite apporter une réponse de proximité et de qualité à ses clients.



Que ce soit sur un logement neuf, sur de la rénovation, ou du dépannage, Pierre réalise vos travaux d'électricité selon la norme NF C15-100, sur devis gratuit et sous couvert d'une assurance décennale. Ses domaines d'intervention sont nombreux, alors n'hésitez pas à le contacter pour plus d'informations.

Contacts : 06.75.46.57.49
eps.camblanes@gmail.com ■



Un chantier école de charpentier

UN KIOSQUE D'INFORMATION AU DÉPART DES RANDONNÉES

Une belle structure en bois a vu le jour en face de l'église de Sainte-Eulalie au cœur du bourg de Camblanes et Meynac. Dans le cadre des Journées du Patrimoine, une équipe de charpentiers, avec à leur tête Thomas Kwiatkowski, charpentier installé à Port Neuf, en collaboration avec Jérémy Brisach, menuisier lui aussi artisan camblanais et meynacais et Pascal Titouan, compagnon couvreur, ont érigé un magnifique kiosque qui vient agrémenter le parvis de l'église.

Il renseigne les visiteurs sur les différentes randonnées du territoire des Portes de l'Entre-deux-Mers et donne des indications sur la commune.

Lors de l'installation, Thomas Kwiatkowski, aidé de plusieurs collègues et apprentis, a rappelé les conditions de construction de cet édifice, issu d'une collaboration entre l'Union Compagnonnique Des Devoirs Unis, pour la charpente et la Fédération Compagnonnique du Bâtiment, pour la zinguerie, réunies pour échanger et se former sur des techniques traditionnelles.

La structure a été érigée "à l'ancienne", c'est-à-dire sans engin mécanique, avec un système de chèvre de levage de trois poutres et d'un système de poulies, le tout maintenu par des haubans.

Les spectateurs présents ont pu voir toute la technicité des compagnons, les différentes étapes de montage étant commentées. « *En plus d'être une belle structure, ce kiosque vient démontrer tout le talent des artisans de Camblanes et Meynac, que nous remercions vivement pour leur collaboration* » a insisté Jean-Philippe Guillemot.

Si le bois a été financé par la commune, la conception et la main d'œuvre ont été offertes par les compagnons dans le cadre de ce chantier école. ■



10

DERNIÈRE MINUTE...

JUMELAGE : 47 ANS D'AMITIÉ ÇA SE FÊTE !

Du 29 septembre au 4 octobre, une vingtaine d'allemands étaient présents à Camblanes pour célébrer l'amitié qui lie notre commune à celle de Nussdorf Am Inn. Au sein de cette délégation, M^{me} Susanne Grandauer, la maire de Nussdorf, nous a fait l'honneur de sa présence, accompagnée de Hans Hausner, le président du Comité de Jumelage de Nussdorf.

Pour rappel, ce jumelage franco-allemand perdure depuis 1975 et entre donc dans sa 47^{ème} année.

C'est donc plusieurs générations qui sont impliquées dans ces échanges culturels et linguistiques.

Toutefois, depuis quatre ans, la rencontre n'avait pas pu avoir lieu, en raison de la pandémie. C'est donc avec plaisir et fierté que cette nouvelle délégation a été accueillie, une première depuis le décès de Sepp Oberauer, l'ancien maire de Nussdorf et grand artisan de cette amitié. « *Grâce à l'implication de nos concitoyens qui ont hébergé leurs homologues allemands, nous poursuivons nos relations de coopération et réaffirmons une amitié indéfectible* » a commenté Jean-Philippe Guillemot, le maire de Camblanes et Meynac. Le prochain numéro de Message reviendra sur les moments forts de ce séjour. ■



UNE RENTRÉE SOUS LE SIGNE DU VIVRE ENSEMBLE

355 élèves ont fait leur rentrée à l'école de Camblanes et Meynac le 1^{er} septembre dernier, également marquée par l'arrivée de nouvelles enseignantes : Claire Desproges en classe de Grande Section et Victoire Picquenot en CM1b. Pour leur souhaiter une belle année scolaire, le maire, Jean-Philippe Guillemot, aux côtés de tout le personnel de l'école, s'est exprimé auprès des élèves.

Il en a profité pour rappeler l'importance du vivre ensemble, du respect de l'autre ainsi que certaines règles de l'école. Une charte du savoir vivre et du respect mutuel a été rédigée par la commission scolaire composée de Maude Carlet, Philippe Cais, Philippe Guais, Caroline Arnal, Natalia Landelle et Marie-Line Micheau-Héraud. Elle a été communiquée à l'ensemble des familles, accompagnée d'un règlement intérieur de la pause méridienne, pour que toutes et tous puissent apprendre dans les meilleures conditions. ■

LES EFFECTIFS AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2022

MATERNELLE
5 classes
120 élèves



ÉLÉMENTAIRE
9 classes
235 élèves



AIDE AUX DEVOIRS

La commune de Camblanes et Meynac recherche des bénévoles pour "l'aide aux devoirs" le mardi et/ou le vendredi de 17h00 à 18h00 dans l'enceinte de l'école.

Contact : commission scolaire - mairie@camblanes-et-meynac.fr

DES ÉVOLUTIONS EN VUE DANS LE TRI SÉLECTIF

Afin de faciliter le geste de tri et de moderniser les centres de collecte et de traitement des déchets, **DE NOUVELLES RÈGLES ENTRERONT EN VIGUEUR AU 1^{ER} JANVIER 2023.**

À cette date, en plus des habituels emballages, cartons et papiers, **vous pourrez déposer dans votre bac jaune tous vos emballages plastiques.** Les détails des consignes seront transmis début décembre dans les boîtes aux lettres de la commune accompagnés du calendrier des collectes à venir pour l'année 2023.

C'est une petite révolution pour nos poubelles jaunes, qui permettra de réduire encore un peu plus la quantité d'ordures ménagères destinées à l'enfouissement ou l'incinération. ■



CAMBLANES ET MEYNAC

LE CCAS DÉVOILE SON LOGO !

Il accompagnera tous les articles du CCAS et présentera toutes les activités et actions développées,

par l'équipe, pour le bien-être des habitants de notre commune et de celles environnantes.

LE P'TIT MARCHÉ : EPICERIE SOLIDAIRE

Pendant de nombreuses années, le P'tit Marché n'a pu répondre qu'aux demandes des Camblanais et Meynacais. Devenu **épicerie solidaire**, il peut désormais accueillir des personnes de communes voisines envoyées par leur CCAS ou par toutes les instances du Département, comme les Maisons de la Solidarité.

Son souhait : ouverture également à toutes personnes traversant des difficultés après une rencontre préliminaire avec Sylvette Moufflet, déléguée à l'action sociale et à la

ÇA BOUGE AU CCAS !

solidarité, responsable du social. Cette transformation est le résultat d'une collaboration active avec les services du Département.

Depuis deux ans, grâce à l'acquisition d'une vitrine réfrigérée, l'épicerie solidaire propose des produits frais (légumes, fruits de saison, laitiers, viandes) à toutes les personnes qui la fréquentent, en collaboration avec les producteurs locaux de la commune.

Cédric Quinaux, Michel Cabrero, Florence Augier ou Chantal Briffeuille vous accueillent tous les mardis après-midi de 14h30 jusqu'à 16h30 dans le local situé au rez-de-chaussée du foyer municipal. En cas d'urgence, contacter le CCAS au 05.57.97.16.96 ou 06.89.86.94.55.

Les sujets à venir : évolution de la "téléassistance" mais surtout la modernisation du vestiaire social. ■



HOMMAGE À ARIEL RAMIREZ

À L'ÉGLISE DE CAMBLANES, LE SAMEDI 26 NOVEMBRE, À 20H30.

Les Choraleurs, aux côtés de la Chorale des 2 Rives et la Chorale Tutti ont souhaité rendre hommage à Ariel Ramirez, auteur compositeur et pianiste argentin décédé en 2010.

Accompagnés du groupe de musiciens sud américains Kari Pampa, ils présenteront Navidad Nuestra et la Misa Criolla, l'une des œuvres les plus importantes de la musique contemporaine argentine. Deux représentations à ne pas manquer. Ce concert s'inscrit dans la programmation culturelle de la commune. ■



LA BELLE BROCANTE - 2^{ème} édition

À LA SALLE POLYVALENTE DE CAMBLANES,
LES 5 ET 6 NOVEMBRE 2022, DE 09H00 À 18H00.



Organisée par l'Association des Brocanteurs Du Carrousel, en partenariat avec la mairie, la "Belle Brocante" fait son retour à Camblanes et Meynac les 5 et 6 novembre prochains.

La première édition, l'an passé, fut un grand succès populaire. Cette année encore, une trentaine d'exposants venus de toute la Région s'installeront dans la salle polyvalente. Venez chiner, découvrir et voyager dans le temps !

Le comité des fêtes de Camblanes et Meynac, ainsi que les conseillers municipaux, seront présents pour assurer la buvette. Restauration possible sur place.

Entrée gratuite 09h00 - 18h00. ■



12

RENDEZ-VOUS À LA BOURSE AUX VÊTEMENTS



Du 13 au 16 octobre 2022 : bourse enfants ados et articles de puériculture.

- Dépôt le 13 octobre de 13h00 à 18h30 et le 14 octobre de 9h30 à 12h30.

- Vente le 15 octobre de 9h30 à 18h30 en continu et le 16 octobre de 10h00 à 12h30.

- Retrait des invendus le 18 octobre de 16h30 à 19h00.

Du 24 au 27 novembre : bourse adultes.

- Dépôt le 24 novembre de 13h00 à 18h30 et le 25 novembre de 9h30 à 12h30.

- Vente le 26 novembre de 9h30 à 18h30 non stop et le 27 novembre de 10h00 à 12h30.

- Retrait des invendus le 29 novembre de 16h30 à 19h00.

Renseignements : Monique Chataignat 06.88.67.08.80 ou Maryse Dumon 06.86.04.51.55

Mail : bourseauxvetements.camblanesetmeynac@orange.fr



CAMBLANES RUNNING

Camblanes Running, aller plus loin ensemble !

Telle pourrait être la devise de cette section sportive du foyer d'éducation populaire camblanais. La section accueille toute personne souhaitant partager la pratique de la course à pied, sur route ou en trail et ce, quelque soit son niveau.

Les sorties du dimanche matin et du mardi soir permettent d'échanger et découvrir routes et chemins au fil des kilomètres. La pratique en groupe favorise l'émulation et a permis à de nombreux adhérents de progresser et d'envisager des projets sportifs dans lesquels ils ne se seraient pas engagés en solitaire (semi-marathon, marathon, trail...)

Après deux années de pandémie durant lesquelles de nombreuses manifestations sportives ont été annulées, la saison 2022-2023 voit le calendrier des organisations s'étoffer à nouveau. Camblanes Running sera représentée avec esprit sportif et bonne humeur sur un grand nombre de courses de la région dès le mois de septembre. Comme chaque année des adhérents s'aligneront sur des épreuves plus lointaines que ce soit en trail ou sur route mais toujours avec le même esprit de partage.

Si vous aimez la course à pied, si vous débutez ou si vous recherchez des partenaires d'entraînement n'hésitez pas à nous rejoindre.

Contact : camblanesrunning@gmail.com ■

WING CHUN

Le Wing Chun est un art martial chinois de la famille du kung-fu qui recherche la fluidité du mouvement et qui développe les capacités physiques tout en travaillant le relâchement. Ainsi, le corps peut bouger sans entraves et c'est au sein de cette liberté qu'apparaissent vitesse, puissance et efficacité. Cette école est née d'une passion que m'a transmise mon maître, celle de la beauté du geste dans sa justesse.

L'efficacité du Wing Chun se construit autour des sensations et nécessite une attention complète afin d'être à l'écoute et de pouvoir placer correctement son corps dans l'espace. Cela permet généralement de se détacher de son quotidien et d'évacuer son stress à travers une pratique épanouissante et néanmoins martiale.

Premier cours d'essai gratuit.

Adultes à partir de 16 ans, enfants à partir de 7 ans.

Contact : www.Wingchunbao.fr

facebook : @wingchunbao

Tél : 06.99.43.13.21 ■



DANSE & VOUS 33

Association de danses standard et latines

La saison 2021-2022 de l'association s'est achevée par une très belle et chaleureuse soirée de fin d'année, sous forme de dîner dansant le samedi 2 juillet et par sa participation à l'évènement annuel bordelais de "Dansons sur les quais", en animant une initiation au chacha le samedi 23 juillet après-midi. L'association "DANSE & VOUS 33" de Camblanes et Meynac (section du FEPC) reprend ses cours encadrés par les professeurs Audrey et Olivier et vous donne rendez-vous à la salle du foyer :



- les jeudis : cours salsa, bachata, samba (en rotation par cycles)

19h00 : niveau 1 / 20h00 : niveau 2 / 21h00 : niveau 3

- les vendredis : cours rock, quick step, chacha, danses de salon (en rotation par cycles) :

19h00 : niveau 1 / 20h00 : niveau 2 / 21h00 : niveau 3

Pourquoi pas vous ?

Contact : 06.17.24.22.48 - danseetvous33@gmail.com

Site internet : danseetvous33.wixsite.com/website ■



STRETCHING POSTURAL

Votre association HSD est heureuse de pouvoir vous retrouver dans vos lieux et horaires habituels pour vos séances de stretching postural. Parrainez vos ami/es pour une séance découverte gratuite.

Notez la sortie "Oxygène" le 8 octobre au Lac Bleu à Léognan, venez avec famille et amis pour une séance suivie d'un moment convivial.

Votre adhésion pérennise votre association, nous comptons sur vous. À très bientôt. ■

FEPC INFORMATIQUE

La section informatique du FEPC a repris ses formations hebdomadaires le samedi 10 septembre 2022 de 10h00 à 12h00 à la maison des associations (salle Troquereau). Les élèves et les formateurs sont les bienvenus. Les inscriptions sont ouvertes toute l'année.



Contact : 06.85.54.08.69 (Patrice) ou 06.64.76.83.70 (Laurence). ■

BADMINTON

Le badminton, à Camblanes et Meynac, est un club loisir comptant plus de 80 adhérents. Durant les créneaux, les joueurs disputent des matchs en simple ou en double, au gré des envies. Ils changent de terrain, les équipes se mélangent tout au long de la séance, dans une ambiance conviviale.

Différents créneaux sont proposés à la salle polyvalente :

- lundi : 20h45 - 22h45
- mercredi : 18h00 - 20h00
- vendredi : 21h00 - 23h00 (ou à la salle de raquettes)
- dimanche : 9h30 - 12h00

Si vous êtes tenté de rejoindre le club, venez essayer sur un des créneaux ou contactez-nous sur camblanesbad@gmail.com ■



14

LES CHORALEURS

Une nouvelle saison a commencé pour les Choraleurs. Peu à peu la vie reprend sa normalité et nous prévoyons plusieurs rendez-vous pour ce 1^{er} trimestre de la saison 2022-2023, en croisant les doigts !

Alors à vos agendas : 16 octobre à Jugazan, 26 novembre à Camblanes, 27 novembre à Targon, 2 décembre à Saint-Genest de Castillon et 3 décembre à Branne pour le concert de "Navidad Nuestra" avec le groupe Kari Pampa.

Et si vous aimez danser, c'est à Bordeaux avec "la Volière" que nous nous retrouverons dès le 15 octobre pour un bal En-Chanté.

Les répétitions se tiennent les lundis de 20h45 à 22h15 dans la salle des fêtes de Quinsac.

Contact : Marylise Berthelot, Présidente au 06.32.13.29.79.
www.cienukkumatti.com/Les_Choraleurs/Les_Choraleurs.html

Ou encore sur notre page facebook. ■



CHOEURS & CONCERTS

Encore une saison musicale bien remplie pour nos deux ensembles vocaux : le "Chœur Entre Deux Aires" et les "Dames de Chœur" sous la baguette de Marie-Cécile Robin-Heraud.

Grâce à la participation de la Communauté des communes des Portes de l'Entre-deux-Mers, des communes de Langoiran, Latresne, Camblanes et Meynac et des écoles de musique Artemuse et l'Art de la fugue, ces deux chœurs nous ont proposé des concerts de grande qualité. Deux concerts caritatifs en soutien à l'Ukraine, dont les bénéfices ont été reversés à la Croix Rouge et au CCAS.

La fièvre balkanique a littéralement emporté le public les 13 mai et 24 juin lors des concerts proposés à Langoiran et Latresne. Si vous avez manqué ces deux concerts, vous avez encore la possibilité d'assister à la dernière représentation "Tous Aux Balkans" qui sera donnée le 7 octobre à 20h30 en l'église de Camblanes et Meynac.

Au vu du succès auprès du public (et des choristes) des œuvres de Karl Jenkins, nous avons décidé pour la saison prochaine d'explorer une nouvelle pièce de ce compositeur. Quand on aime, on ne compte pas !

Contact : pour nous rejoindre, n'hésitez pas à contacter l'association Artemuse ou Marie-Cécile Robin-Heraud (mc.heraud-robin@orange.fr). Répétitions le lundi soir au foyer municipal à 20h30. ■

BLASON DES PORTES DE L'E2M

4 médailles aux championnats de France : le Blason des PE2M à l'honneur. La saison 2022 du club de tir à l'arc Camblanais a été marquée par de belles moissons de médailles lors des championnats de France. En effet deux archers, véritables passionnés, ont fait la fierté du club :

- Christine Bruneau s'est illustrée à Vittel en mars dans la discipline arc classique avec une médaille de bronze ainsi qu'à Riom remportant ce mois de juillet une belle médaille d'argent en tir national.

- Loïc Lacombe a lui aussi porté haut les couleurs du Blason des PE2M, en obtenant en juin en para-archerie dans la discipline arc à poulies une médaille d'argent en tir national et une médaille de bronze en tir international.

Un très grand bravo à Christine et Loïc pour ces magnifiques résultats.

Cette saison 2022 s'est donc achevée sur un bilan très prometteur permettant au club d'afficher de réelles ambitions pour la saison qui débute. ■



CULTURE ET LOISIRS

L'association Culture et Loisirs de l'Entre-deux-Mers a emmené ses adhérents en Croatie du 14 au 21 mai 2022, sur la côte Adriatique. Paysages superbes, hôtel grand luxe, temps splendide, tout était au rendez-vous.

Voici nos projets pour l'année qui arrive :

- repas de gala dansant le 16 octobre 2022 ;
 - repas spectacle au Cabaret "Le grain de Folie" le 03 décembre 2022 ;
 - Assemblée Générale suivie du partage de la Galette des Rois, le 8 janvier 2023 ;
 - En mars ou début avril 2023, Repas de gala dansant de printemps ;
 - Grand voyage 2023 : Pays Bas. Le voyage est en cours de préparation, informations prochainement.
- Toujours autant d'activités proposées aux adhérents, d'autres projets seront étudiés au cours de l'année.

Contacts :

- Denise et Jean Pierre Assié au 05.56.20.10.48
 - Danielle et Francis Garcia au 05.56.20.67.52
- cultureloisirs33360@yahoo.com ■

FEPC COUTURE

Les cours de couture ont repris en septembre, avec une nouvelle animatrice : Sonia. Ils ont lieu les mardis de 14h00 à 16h30 et les jeudis de 09h30 à 12h00. ■

LA P'TITE RÉCRÉ

La P'tite Récré crée des moments festifs permettant de financer des projets pour nos enfants. Animations, goûters, livres, jeux, chèques lire, intervenants, sorties, séjours, nous subventionnons tout ça et bien plus encore.

Chaque année, plusieurs milliers d'euros sont redistribués pour les enfants de la commune. Pour exemple, en 2022, 2500 € ont été donnés pour les séjours de l'école élémentaire et 1700 € pour la sortie au zoo de la Palmyre de tous les enfants de maternelle.

Aujourd'hui plus que jamais nous avons besoin de vous pour faire vivre l'asso. Rejoignez notre équipe afin de faire perdurer les projets. Les enfants comptent sur vous !

Contact : laptiterecrecm@gmail.com et 06.18.06.18.83

Retrouvez-nous pour la 4^{ème} bourse aux jouets **samedi 19 novembre**. ■



TENNIS CLUB DES PORTES DE L'ENTRE-DEUX-MERS

Prêt pour la nouvelle saison !

Deux événements de taille ont ponctué, avant l'été, la fin d'année du TPE2M. À commencer par la grande journée festive du 10 juin : le programme était chargé avec des animations le matin pour les enfants de l'école de tennis, une grande paëlla partagée le midi par plus d'une cinquantaine d'adhérents ou encore la remise des T-shirts du club aux jeunes du groupe compétition et les finales du tournoi interne. Quelques jours plus tard débutait cette fois le tournoi d'été qui a accueilli plus de 150 participants, dont une cinquantaine de membres du TPE2M.

A l'issue des finales, le 9 juillet, la remise des prix a été effectuée par Alain Monget et Philippe Caïs qui représentaient la mairie de Camblanes, Lionel Faye et Philippe Crétois, celle de Quinsac.

Sur le pont du 22 juin au 9 juillet, Johan et Christian, les deux juges-arbitres et Maryse Decons, la présidente du club, ont pu également compter sur l'aide précieuse de quelques bénévoles. Les yeux déjà rivés sur la nouvelle saison, tous ont géré également les demandes d'inscriptions, toujours plus nombreuses, qui se sont poursuivies, début septembre, lors du Forum des associations. ■



CHEMIN FAISANT

Chemin Faisant a repris ses activités début septembre. Après un été de tous les dangers, les marcheurs ont besoin de se défouler. Les chemins ne sont pas autorisés dans leur totalité, les incendies ont laissé leurs marques. Nous irons sur les sites détruits par le feu dès que nous le pourrons, revenir n'est pas une curiosité mal placée, c'est une forme de solidarité.

N'hésitez pas, venez nous rejoindre. La randonnée n'est pas qu'un sport, c'est une activité invitant à la réflexion, à la détente, à la rencontre et bien d'autres choses encore.

Contacts : Stéphan Philippe (Président) au 06.41.48.69.19 ou Gérard Berthelot au 06.33.68.15.03 ■



agenda

DU 13 AU 16 OCTOBRE

■ **Bourse aux vêtements automne/hiver** pour les enfants, les /ados et les articles du puériculture. Salle polyvalente.

SAMEDI 5 ET DIMANCHE 6 NOVEMBRE

■ **La Belle Brocante** à la salle polyvalente, de 9h00 à 18h00.

VENDREDI 11 NOVEMBRE

■ Cérémonie de commémoration de l'armistice de la Première Guerre Mondiale à 12h00. Place de Verdun - Monument aux Morts.

SAMEDI 19 NOVEMBRE

■ **Bourse aux jouets**, organisée par l'association la P'tite Recré, à la salle polyvalente.

DU 24 AU 27 NOVEMBRE

■ **Bourse aux vêtements automne/hiver** pour les adultes, dans la salle polyvalente.

SAMEDI 26 NOVEMBRE

■ **Hommage à Ariel Ramirez**, avec les Choraleurs aux côtés de la Chorale des 2 Rives et de la Chorale Tutti, à 20h30, église Sainte-Eulalie de Camblanes et Meynac.

VENDREDI 2 ET SAMEDI 3 DÉCEMBRE

■ **Téléthon** à Camblanes et Meynac.

VENDREDI 9 DÉCEMBRE

■ **Concert de Noël** organisé par l'association du patrimoine culturel de Camblanes et Meynac à l'église Sainte-Eulalie à 20h30. Chants de Noël par la Chorale Se Canto Bastide.



VOTRE MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Toute l'année, le samedi matin c'est jour de marché à Camblanes et Meynac. Nos commerçants et producteurs vous attendent place de la mairie de 08h30 à 13h00.

Vous y trouverez un large choix de produits : fruits et légumes, fromages, pains et pâtisseries, fleurs et plantes, olives et épices, rôtisserie, plats cuisinés, huîtres... mais aussi plein de bonnes choses à découvrir, à cuisiner et à déguster.

médiathèque



LECTURE MUSICALE

Mercredi 12 octobre à 16h30

«Vous allez tout chavoïr!» par le Collectif BLOp (interjection) Lecture musicale à partir de trois albums : "Les 6 repas du chat", de Inga Moore, "Le rendez-vous de la Petite Souris" de Christine Naumann-Villemin et "Le chat qui n'aimait pas les poils" de Séverine De La Croix. -

Réservation obligatoire. Tout public à partir de 3 ans.



ATELIER

"CRÉE TON BOOKFACE"

Le samedi 15 octobre à 10h30.

Amusez-vous à détourner les couvertures de livres de la médiathèque en réalisant des portraits originaux avec votre téléphone. **Tout public.**

ATELIER "GRAVURE AMUSANTE"

Le samedi 19 novembre de 10h30 à 12h00. Animé par le plasticien et illustrateur Stéphane Gétas, alias Spig Linocutfactory. Gravure sur emballages de briques de lait recyclées sans outil coupant. **Réservation obligatoire. À partir de 6 ans.**

LECTURE ATELIER "DESSINE TA POULE"

Le mercredi 30 novembre à 16h00.

Lectures de "Roule ma poule", "Ma poule raboule" et "Le pull de ma poule" d'Edouard Manceau, suivies d'un atelier dessin. Par les lectrices d'A Livre Ouvert. **Réservation obligatoire - 3/5 ans**



SPECTACLE HUMOUR "MAIS T'AS QUEL ÂGE ?"

DE MARION POUVREAU Prix Meilleur Espoir d'Avignon Off 2021



Le vendredi 9 décembre à 20h30.

Au travail ou en famille, quand les générations se mélangent, les situations deviennent cocasses. Attention, risque élevé de se reconnaître et d'y croiser ses parents ou ses enfants ! Vous êtes prévenus.

Réservation obligatoire.

Tout public à partir de 10 ans.

Retrouvez toutes les informations de la commune sur
www.camblanes-et-meynac.fr

Contact 05.57.97.16.90 - www.facebook.com/camblanesetmeynac

